

LES ÉCHOS

de Terres-de-Caux



Automne 2023 - n°7



L'automne est là. Avec le changement d'heure, les pluies, les premières tempêtes, la grosse tempête. Certes, nous avons pu prolonger autant qu'il était possible nos beaux jours de la période estivale et la rentrée s'est faite de belle manière. Mais depuis la Toussaint, la météo nous a éprouvés comme jamais depuis longtemps. Il aura fallu tenir pendant de longues heures, privés d'électricité, de téléphone, d'eau potable et constater les dégâts. Amère expérience, ici.

Et puis, il y a Gaza. Au loin Gaza. Et des images insoutenables d'horreur, de barbarie. Et maintenant la guerre; reléguant en second plan le conflit en Ukraine. La pandémie avait mis le monde au garde à vous de l'impératif sanitaire, dans une même humanité. Sitôt les masques baissés, les tensions remontent. En France aussi, avec l'assassinat de Dominique BERNARD, après celui de Samuel PATY. Tous derrière nos enseignants ! Ils restent les hussards de la République, de nos valeurs.

Il nous faut soutenir nos familles et les aider à forger notre jeunesse aux défis du temps qui vient. Dès la petite enfance, à la crèche avec les équipes de Babilou, et avec le relais des assistantes maternelles. Aux écoles et autour de l'Ecole, avec les collaborateurs du Service Enfance & Jeunesse que dirige avec compétence et efficacité Yoann Gobron. Au collège, et dans les associations dont je salue l'engagement constant au service de la passion de nos jeunes. L'éducation de nos enfants est essentielle ; leur encadrement, le moyen le plus sûr de les rendre matures.

Éduquer donc, et protéger.

A chaque fois qu'il est question d'un risque, il convient de s'en prémunir et de s'en protéger. Au-delà des moyens de l'assurance et de la prévoyance, la commune se doit de mobiliser ses propres moyens pour offrir à chacune et à chacun des garanties de protection. Elle les assure d'abord par le CCAS. Au-delà des aides aux plus fragiles, c'est une multitude de services

rendus pour faciliter les parcours, en matière de prise en charge, de soutien aux démarches, d'accès au logement. Protéger, c'est aussi favoriser la bonne santé avec les actions de prévention comme octobre rose. Protéger, c'est surtout disposer d'une offre de soins dans la proximité. C'est le choix fait par la Municipalité de permettre et d'aider l'installation de tous les professionnels de santé qui choisissent d'exercer au plus près de leur patientèle. Bienvenue aux trois chirurgiens-dentistes qui nous rejoignent. Félicitations aux infirmières qui ont choisi de participer à un projet partagé. Tous ces professionnels de santé et les autres qui le souhaiteront, à commencer par les médecins, pourront construire leurs cabinets sur l'Espace de santé que la Commune va leur consacrer. Le terrain est choisi : au carrefour de la rue de Normandie et de la rue du petit bois, à Fauville. Les actuels propriétaires y consentent. Le plan d'ensemble est en préparation. Pour chacun de nous, la santé, c'est la première des priorités. Pour la municipalité aussi.

Toutes mes pensées vont à celles et ceux qui souffrent ou sont dans la peine. Ainsi qu'à nos aînés que nous gâterons pour les fêtes d'un panier gourmand.

Bonne fin d'année à toutes et tous.

*Tous
sincèrement,*

Jean-Marc VASSE

Sommaire

Le magazine est édité
par la commune nouvelle
Terres-de-Caux
Place Gaston-Sanson
Fauville-en-Caux
76640 Terres-de-Caux
terresdecaux@terres-de-caux.fr

Directeur de la publication :
Jean-Marc Vasse

Rédaction en interne
Conception graphique : WebéCréa
Impression : Caravel Création

Infos pratiques	p.3
Actualités	p.4
Dossier	p.6
La photo insolite	p.9
La question qu'on se pose	p.9
Tribunes	p.10
Terres de liens	p.11
Culture	p.12



Le secrétariat de la mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Durant les vacances scolaires, l'accueil est ouvert au public tous les matins de 9h à 12h et par téléphone ou sur rendez-vous l'après-midi de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire du site internet www.terres-de-caux.fr ou par mail à terresdecaux@terres-de-caux.fr.

Prenez votre rendez-vous en ligne sur rdv.terres-de-caux.fr ou en flashant le QR Code ci-contre



Les permanences

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat des élus : 02.35.96.42.38 | virginie.deniaud@terres-de-caux.fr

AUZOUVILLE-AUBERBOSC

☎ 06.67.90.38.58
✉ pascal.huby@terres-de-caux.fr
Mardi de 17h30 à 18h30

BERMONVILLE

☎ 07.61.16.23.81
✉ sophie.cousin@terres-de-caux.fr
Jeudi de 18h00 à 19h00

RICARVILLE

☎ 07.61.16.26.22
✉ gilbert.lachevre@terres-de-caux.fr
Vendredi de 15h00 à 17h00

Les maires-adjoints et délégués vous reçoivent lors de leur permanence dans les mairies ou sur rendez-vous

BENNETOT

☎ 06.66.26.14.65
✉ paule.craquelin@terres-de-caux.fr
Mardi de 17h30 à 18h30 sur RDV

FAUVILLE-EN-CAUX

☎ 06.14.43.31.45
✉ bruno.delacroix@terres-de-caux.fr
Samedi de 9h à 12h sur RDV

SAINT-PIERRE-LAVIS

☎ 06.22.27.13.93
✉ joelle.lavenu@terres-de-caux.fr
Mercredi de 18h à 19h sur RDV

SAINTE-MARGUERITE

☎ 06.14.43.31.50
✉ christine.ledun@terres-de-caux.fr
Mercredi de 17h30 à 18h30

AUTRES PERMANENCES

Cécile SINEAU-PATRY

Conseillère Départementale

A Fauville-en-caux,

Le samedi matin sur rendez-vous au 02.35.03.55.73

✉ cecile.sineau-patry@seinemaritime.fr



Ramassage des feuilles et élagage

L'automne arrive et les arbres perdent leurs feuilles, y compris sur la voie publique. Il incombe donc à chacun de veiller à ramasser les feuilles devant son habitation pour prévenir toute chute. C'est aussi la saison propice à l'élagage des arbres et des haies, dont les branches pourraient dépasser sur le domaine public. Soyons responsables, pensons à la sécurité de tous.

Enquête publique : Schéma de Cohérence Territoriale

L'enquête publique relative à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Caux Seine Agglo aura lieu du 20 novembre au 21 décembre 2023.

L'ensemble du dossier sera consultable en mairie et disponible sur notre site internet et celui de Caux Seine agglo.

Une permanence en présence du commissaire enquêteur aura lieu le Mardi 12 décembre 2023 de 16h à 20h à la mairie de Terres-de-Caux.



Bienvenue aux nouvelles directrices

La rentrée de septembre 2023 s'est déroulée dans de bonnes conditions pour les nouvelles directrices. Après de nombreuses années d'enseignement et de direction, Marianne Leroy a fait valoir ses droits à la retraite. C'est donc une page de l'histoire de l'école Jean-Loup Chrétien qui se tourne et c'est Ambre Hébert qui est nommée nouvelle directrice à Fauville. A l'école Luc Ferry de Ricarville, Camille Fortin succède à Stéphanie Leleu, partie vers de nouveaux horizons. L'école Saint Louis est maintenant dirigée par Mme Delphine Le Piolot.



Restauration scolaire :

A l'instar de l'évolution des prix de la vie courante, les tarifs des cantines ont subi une hausse depuis la rentrée de septembre. Les prix des fournisseurs avaient déjà augmenté depuis janvier et la municipalité avait fait le choix de ne pas répercuter cette hausse pour les familles. Depuis, le coût des matières premières n'a cessé de croître, obligeant la commune à un ajustement nécessaire de la tarification du repas afin d'assurer un service de qualité. Néanmoins, la municipalité prend une partie de la hausse à sa charge pour préserver le budget des familles.

Avancement des travaux

L'agrandissement de l'école Luc Ferry s'est achevé en respectant les contraintes d'agenda. L'équipe enseignante et leurs élèves ont pu faire leur rentrée dans les meilleures conditions. Ils ont pu découvrir leurs nouvelles salles de classe, ainsi que les nouveaux mobiliers et matériels éducatifs mis à leur disposition, notamment les écrans interactifs. Pendant les vacances de la Toussaint, deux classes de l'école Jean-Loup Chrétien seront elles aussi dotées de nouveaux mobiliers. L'école Camille Claudel poursuit son extension. Le calendrier a été respecté puisque deux classes ont été entièrement refaites et mises en service pour la rentrée de septembre. Les travaux continuent avec la construction d'une classe supplémentaire, d'une salle de motricité, d'une infirmerie et d'une buanderie. Ces nouveaux locaux devraient être prêts pour les vacances d'hiver.

Noël des enfants

Les enfants de Terres-de-Caux de 3 à 11 ans sont invités le samedi 9 décembre à une séance de cinéma à la salle des spectacles de la Rotonde. Deux séances seront organisées : 13h45 pour les 6-11 ans : «Les Troll 3», et 15h45 pour les 3-6 ans «L'incroyable Noël de Shaun le mouton». Tous les enfants partageront un goûter. Inscription auprès du secrétariat de la mairie de TERRES-DE-CAUX (02.35.96.74.11), avant le vendredi 1^{er} décembre au plus tard.

En Bref

- > Noël des enfants
- > Plan mercredi :
extension des horaires
- > Coffret gourmand : inscriptions
- > Médaille de Bronze au Centre de Formation d'Apprentis Horticoles
- > Courses pédestres :
la Ricarvillaise – l'Auzouvillaise
- > Inauguration de la crèche



Plus de brèves sur
enbref.terres-de-caux.fr

Les acacias

Les travaux du lotissement des Acacias sont désormais achevés. La réfection de la voirie et des trottoirs a été prise en charge par Caux Seine aggl. Terres-de-Caux s'est occupée des éléments de sécurité et des zones de stationnement. Face à la flambée des prix et des montants prohibitifs de l'enfouissement des réseaux, il a été décidé de les laisser en aérien.



Inauguration du Transport à la Demande

Nouveau service

Caux Seine agglo propose un service de *Transport À la Demande* (TAD) sur l'ensemble des 50 communes du territoire, accessible sur simple réservation. Il permet de voyager vers la commune centre, sur le territoire de Caux Seine agglo et vers les pôles de services. Ce service viendra compléter les lignes de bus régulières déjà existantes. Il est ouvert et fonctionne tous les jours (hors dimanche et jours fériés), de 9h à 18h30 (heure de dépôt). Jean-Marc VASSE, Maire de Terres-de-Caux a accueilli le mardi 19 septembre 2023, Virginie CAROLO-LUTROT, Présidente de Caux Seine agglo, Kamel BELGHACHEM, Vice-Président de Caux Seine agglo, Ludovic LEFEVRE, Directeur Caux Seine Mobilités (Transdev), pour inaugurer l'extension du service de *Transport A la Demande*, sur le territoire de Terres-de-Caux, en présence de nombreux élus locaux.

Plus d'infos sur le site terres-de-caux.fr



Renouveau au foyer des jeunes

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Sébastien MAUGER s'est retiré du bureau du Foyer des jeunes. Cette association dynamique, proposant aux Causseiterriens de nombreuses activités sportives, a reformé un nouveau bureau, avec à sa tête Fabienne Lenotre. De nombreuses activités (danse, gym, jeux de raquettes, etc.), ouvertes à tous les âges, ont ainsi été relancées.



Retrouvez les activités sur le site terres-de-caux.fr

Plongée : Nouvelle activité

Vous rêvez de découvrir le monde sous-marin ? Venez essayer la plongée et l'apnée en toute sécurité à la piscine de Terres-de-Caux. Le club de Fécamp vous accueille tous les mardis soirs à partir du 7 novembre pour des baptêmes et des entraînements avec des plongeurs aguerris et diplômés.

Les champions de Terres-de-Caux



Terres-de-Caux est une commune qui aime le sport et ses graines de champions. C'est pourquoi la municipalité a tenu à mettre à l'honneur ces compétiteurs et leurs entraîneurs lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Bennetot le 22 septembre en présence des élus de Terres-de-Caux.

Team 3C : nouveau club cycliste

Le dimanche 1^{er} octobre, les passionnés de la Team Coeur de Caux Cyclisme (Team 3C), club né de la fusion du VCHF et de la Roue libre yvetotaise, ont organisé une course cycliste. Ce contre la montre individuel est une épreuve inter-régionale servant de support au championnat de Seine-Maritime.



DOSSIER : Action Sociale

EN TERRES-DE-CAUX

Liberté, égalité, fraternité ces trois mots sont les fondements de notre Constitution et de notre république. La fraternité est une valeur essentielle pour notre nation qui repose, entre autres, sur la solidarité des uns envers les autres. L'action sociale est un des outils pour un monde plus juste et plus fraternel.

Qu'entend-t-on par «action sociale» ?

C'est l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion, notamment par des dispositifs législatifs ou réglementaires et par des actions visant à aider les personnes ou les groupes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.

L'action sociale existe en France depuis longtemps, mais certaines époques semblent plus difficiles à traverser. La conjoncture actuelle ne favorise pas les plus modestes et

les plus fragiles, et ne préserve aucun d'entre nous d'un changement de situation brutal nous contraignant à solliciter de l'aide.

C'est le moment de faire un point sur l'action sociale en Terres-de-Caux, pour connaître le champ des possibles, et identifier les principaux acteurs.



Bruno DELACROIX,
Maire délégué
en charge des solidarités

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. La première mission des agents du C.C.A.S. est d'accueillir le public, de l'accompagner dans ses démarches pour ce qui relève de leur champ de compétences, de l'orienter vers le bon interlocuteur et de lutter contre les exclusions sociales.

Le Logement

Le Centre Communal d'Action Sociale s'occupe entre autres de problématiques liées au logement.



Résidence autonomie

L'objectif d'une résidence autonomie est de permettre le maintien à domicile des seniors autonomes de plus de 60 ans, des étudiants, des jeunes travailleurs, ou des personnes porteuses de handicap. Actuellement, Terres-de-Caux en gère deux, comptabilisant un total de 38 logements : 24 pour la résidence Michèle PIERROT et 14 pour la résidence située rue de la cour souveraine.

Logement social :

C'est le deuxième levier pour faciliter l'accès au logement à des personnes aux revenus modestes. A cette fin, la commune travaille avec le bailleur social LOGEAL. Les agents du C.C.A.S. réceptionnent les demandes et accompagnent les administrés dans la constitution du dossier. Ils suivent son instruction et le vice-président participe à la commission d'attribution, afin de défendre les intérêts du demandeur. La commune compte à ce jour 124 logements sociaux. Prochainement, le hameau de Bourville accueillera 50

nouveaux logements : 26 d'entre eux seront destinés à la location, et les 24 autres seront des terrains constructibles, pour des logements en accession à la propriété.

Habitat dégradé

Le troisième et dernier volet concerne l'habitat dégradé. Il s'agit d'accompagner l'usager dans une situation de mal logement. Après le signalement par un habitant, un agent du C.C.A.S. fait une première visite et évalue la situation. Un rapport est alors rédigé et une réponse



adaptée est apportée pour tenter de résoudre au mieux le problème avec le propriétaire.

Accessibilité, adaptabilité des logements et handicap

Il est également important d'accorder une attention à l'accessibilité et l'adaptabilité du logement, car il peut être inadapté à son occupant en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Le C.C.A.S. peut le conseiller afin de le rendre plus accessible, et l'accompagner dans la mise en relation avec d'autres partenaires pour l'obtention de financements.

Les situations peuvent parfois être compliquées et le C.C.A.S. essaie, autant que faire se peut, d'apprécier l'environnement et les situations des demandeurs dans leur globalité. Il n'est pas rare qu'une difficulté révèle d'autres problèmes sous-jacents.

La personne en situation de handicap et ses aidants peuvent aussi être reçus pour du conseil, et être épaulés dans leurs demandes faites auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). C'est par exemple le cas pour avoir une carte mobilité, mais aussi tout ce qui va être en lien avec la MDPH.



Les aides financières

La solidarité peut parfois passer par un soutien financier. C'est aussi le rôle du C.C.A.S., avec le concours de la conseillère départementale, de guider les administrés dans l'instruction des dossiers d'aide sociale légale. Des aides sociales facultatives peuvent être attribuées pour le règlement partiel de factures d'énergie, de loyers et de cantine. Les agents instruisent alors un dossier qui passera en commission permanente, composée d'élus et de représentants des institutions sociales. Ils statueront pour savoir si la demande est légitime et quelles solutions peuvent être apportées.



L'enfance

Le Relais Petite Enfance

L'action sociale est également orientée vers la jeunesse avec le relais petite enfance. C'est un lieu de proximité dédié à l'accueil des parents, de leurs enfants, et des assistantes maternelles. Le relais répond à leurs demandes d'informations : les demandes en rapport avec le mode de garde, la contractualisation, et les conseils sur le développement de l'enfant.

Depuis cette année, le relais petite enfance étend son champ de compétences et devient guichet unique, ce qui permettra à l'avenir plus de conseils et une meilleure orientation du public. L'animatrice du relais organise des ateliers à destination des assistantes maternelles et des bambins, ainsi que des rencontres intergénérationnelles pour créer du lien.

La crèche « comme 3 pommes »

Le «multi-accueil» est une délégation de service public. La crèche peut accueillir une vingtaine d'enfants âgés de 10 mois à 4 ans pour un accueil régulier, occasionnel et d'urgence, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. En plus de la garde des enfants, c'est un soutien à la parentalité, un renforcement des liens familiaux et sociaux.



Les personnes vulnérables et isolées

Le C.C.A.S. tient à jour un registre nominatif des personnes vulnérables ou isolées, qui ont plus de 65 ans, plus de 60 ans si reconnues inaptes au travail, et les adultes handicapés afin de pouvoir les contacter. Il sert en cas de crise sanitaire ou de canicule, à veiller sur elles pour s'assurer qu'elles se portent bien. Si vous connaissez des personnes qui répondent à ces critères, n'hésitez pas à contacter la mairie pour les signaler.



LOGEMENT

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET DE LOGEMENT EN RESIDENCE AUTONOMIE



PETITE ENFANCE

VENIR EN AIDE AUX FAMILLES



Solidarités

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGÉES



Aides FINANCIÈRES

DISPENSER L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE
ATTRIBUTION DES AIDES SOCIALES LÉGALES



Mobilités

FACILITER LES DÉPLACEMENTS



Handicap

SOUTENIR LES PERSONNES SOUFFRANT DE HANDICAP

L'action sociale : guérir, et aussi prévenir

Les actions mises en œuvre par le C.C.A.S. de la commune ne se limitent pas à l'aspect curatif, mais ont aussi un objectif de prévention. Des semaines comme «Octobre Rose» nous sensibilisent chaque année un peu plus à la prévention du cancer du sein. De nombreux acteurs participent à cet événement.





L'union fait la force

La portée et l'efficacité de l'action sociale sont dépendantes de la collaboration et du dialogue entre les différents acteurs du secteur social. Prochainement, une convention sera signée pour un partenariat entre France Service, le Centre Médico Social, et le C.C.A.S. pour travailler sur un meilleur accompagnement et le suivi des dossiers.

Les partenariats s'illustrent parfaitement avec l'événement «*La semaine bleue*». Il s'agit d'une collaboration entre le relais petite enfance, le C.C.A.S., la crèche «*comme trois pommes*», et de nombreuses structures du secteur. Pendant une semaine, des ateliers intergénérationnels sont organisés dans l'objectif de créer du lien social et des interactions entre les générations.



France Service

Cette structure, gérée par Caux Seine agglo, accompagne le public dans les démarches administratives, sociales et/ou d'emploi. Il y trouve : de l'information, un accueil, une écoute, une orientation, , de l'accompagnement, et de la mise en relation avec différents partenaires. Les équipes peuvent apporter une aide à la rédaction des courriers et à la constitution des dossiers (CAF, CARSAT, CPAM, etc.), accompagner les démarches en ligne ou la recherche d'emploi. Un accès libre à un ordinateur connecté à internet est mis à disposition.

Le Transport à la Demande

L'action sociale, c'est aussi aider les habitants dans leur mobilité. Caux Seine agglo propose un service de Transport À la Demande (TAD) sur l'ensemble des 50 communes de son territoire. C'est un service essentiel pour ceux qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Il leur est désormais possible de se rendre à un rendez-vous médical, à un entretien d'embauche, ou tout simplement pour le loisir et s'évader un peu du quotidien. Accessible sur simple réservation, ce service vient compléter les lignes de bus régulières déjà existantes.



En savoir plus sur le transport à la demande



Le Centre Médico-Social

Géré par le Département, le CMS apporte un accueil de proximité pour répondre aux besoins de la population, et plus particulièrement aux personnes en situation de précarité, des familles en difficulté, des seniors, et des personnes en situation de handicap. Ces professionnels de la santé, du travail social et de l'éducation accueillent et orientent les citoyens vers les services et les prestations appropriés. Ils proposent un large éventail de services sociaux, tels que l'aide financière, l'aide alimentaire, l'aide au logement, le soutien aux familles en difficulté.

La PMI : La protection maternelle infantile

Cette structure départementale d'accompagnement et de suivi, assure la protection sanitaire des enfants, des femmes enceintes, et plus généralement des parents. Le centre de PMI intervient également auprès des structures accueillant des enfants jusqu'à 6 ans, comme par exemple la crèche et les assistantes maternelles, pour le contrôle du bon déroulement et du respect des conditions d'accueil des enfants. La PMI gère aussi les demandes d'agrément des assistantes maternelles.

L'EHPAD et la prise en charge



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile

Ouvert depuis 1986, le Service de Soins Infirmiers A Domicile de Fauville-En-Caux a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes physiquement et ou mentalement le plus longtemps possible dans leur cadre de vie.

Accueil de jour et offre de répit

L'EHPAD Bouic-Manoury propose un accueil de jour à destination des personnes vivant à domicile et présentant la maladie d'Alzheimer ou des troubles cognitifs apparentés. Il s'agit de favoriser le maintien à domicile tout en permettant aux aidants familiaux de trouver un soutien et un temps de répit.



Les associations

Les associations, œuvrant pour l'action sociale, sont un maillon essentiel et leur travail est souvent remarquable. C'est par exemple le cas de la Croix-Rouge qui gère la Vesti Boutique et la banque alimentaire, du Secours Catholique, qui travaille pour resserrer le lien social et l'aide aux plus démunis, de l'ADMR pour l'aide à domicile. Cette liste n'est pas exhaustive et ces acteurs ont toute leur place dans la chaîne de l'action sociale

La photo insolite ...

PRÊTEZ-NOUS VOTRE REGARD SUR TERRES-DE-CAUX

Nous habitons une commune nouvelle, qui compte aujourd'hui plus de 4000 habitants sur un territoire de 37 km². Nos campagnes vivent et fourmillent. Il se passe donc des événements, et certains sont à immortaliser. Il y a de beaux paysages de campagne, de jolies lumières normandes à photographier. Et que diriez-vous de publier une de vos photos dans ce magazine, en captant un moment insolite ou de beauté ? Offrez-nous votre regard sur notre territoire le temps d'un magazine. Vous pouvez nous envoyer vos photos à l'adresse : contact@larotonde.org

La rédaction en sélectionnera une pour le prochain magazine et son auteur sera remercié par un pass culture valable à la Rotonde, ainsi qu'une invitation pour deux personnes pour deux soirées de son choix de la saison culturelle.

Plus de détails sur terres-de-caux.fr



La question qu'on se pose :

QUE FAIT LE MAIRE POUR AIDER LES MÉDECINS DU CABINET DE LA PLAINE ?

Il est exact que les médecins sont venus en 2022 me solliciter pour m'exposer leur projet de construire un nouveau cabinet médical à Fauville, en pleine propriété, et m'ont fait part de leur souhait d'être aidés par la municipalité pour leur trouver un terrain dans des conditions des plus favorables. Le seul terrain dont disposait la Commune en 2022 était celui de la rue des Londes, d'une superficie de 2500 m², peu visible et particulièrement difficile d'accès.

En même temps, par un heureux concours de circonstances, deux jeunes chirurgiens-dentistes, en exercice dans la métropole de Rouen, ont demandé à me rencontrer pour faire part de leur intention d'implanter une clinique dentaire à Terres-de-Caux, idéalement placée sur un large territoire de patientèle en attente de spécialités de chirurgie dentaire. Comme les infirmières de la rue Bernard Thélou m'avaient informé depuis longtemps de vouloir s'intégrer à un projet d'espace médical, il m'est apparu opportun de réunir tous les professionnels pour porter le projet d'espace médical partagé avec le soutien de la municipalité, un soutien financier rendu possible par le caractère collectif du projet : médecins, infirmières, chirurgiens-dentistes.

Pour autant, il fallait un terrain. Ayant vent du projet, les propriétaires de la parcelle jouxtant l'église de Fauville m'ont proposé de le céder à la Commune pour permettre cette implantation ; ce que le conseil municipal a accepté. S'en sont suivies des études préalables qui ont fait état des nombreuses contraintes du site et auxquelles se sont ajoutées les préconisations du nouvel Architecte des Bâtiments de France (ABF) dont l'avis formel est requis pour la délivrance de tout permis de construire en visibilité avec l'église, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Anticipant les difficultés ou doutant du site, les médecins m'ont signifié par courrier leur retrait du projet tandis que les autres professionnels ont souhaité poursuivre les études pour confirmer ou non la pertinence du site avec le concours d'un architecte.

Hélas, au regard des prescriptions émises par l'ABF, l'équilibre économique du projet n'a pu être atteint ; et de concert, professionnels et municipalité, nous avons renoncé à aménager ce terrain.

Depuis, sans relâche, je n'ai cessé d'engager des pourparlers avec l'un des propriétaires du dernier terrain de grande dimension disponible en centre-bourg, celui au carrefour de la rue de Normandie et de la rue du Bois. Excellente nouvelle, ils viennent de me donner leur accord pour ce projet d'envergure.

Le conseil municipal dans sa séance du lundi 13 novembre m'a autorisé à engager l'acquisition pour y réaliser - d'abord sur une première partie - un espace d'accueil des équipements de santé. Les infirmières, les chirurgiens-dentistes m'ont confirmé leur plein accord pour cet emplacement qu'ils jugent très favorable. Les médecins du Cabinet de la plaine en ont été avisés individuellement par courrier. Elles ont désormais la possibilité de

rejoindre le projet afin de disposer d'un lot pour y construire leur nouveau cabinet. Elles bénéficieront des mêmes conditions financières que les autres professionnels - déjà délibérées par le conseil municipal et restées inchangées et qui sont des plus favorables.

Tout est donc bien mis en œuvre par la municipalité pour permettre aux professionnels de santé de s'installer ou de se développer à Fauville, en Terres de Caux, en vue de satisfaire leur patientèle, dont je crois savoir qu'elle est très attachée à la proximité.





TERRES-DE-CAUX EN COMMUN

L'actualité inquiétante, pour ne pas dire catastrophique, du Proche-Orient nous montre à quel point il est important d'éduquer les populations.

Apprendre pour discerner et ne pas tomber dans les extrémismes de tous bords. Apprendre à collecter l'information là où elle a été vérifiée et recoupée, c'est-à-dire bien en dehors et au-delà des réseaux sociaux. Apprendre enfin pour bénéficier de l'ascenseur social, celui qui assure à chacun la possibilité d'accéder à la situation de ses ambitions. L'éducation est donc seule génératrice de paix durable. Chacun peut et doit y ajouter sa pierre à l'édifice. En tant que parents d'abord, et ensuite à l'école, avec le travail des enseignants et la participation de toute la communauté éducative.

C'est le choix de votre majorité municipale de donner de bonnes conditions de travail et d'apprentissage à tous nos écoliers. Nous l'avons traduit en acte par la restructuration des deux sites scolaires, désormais agrandis et rénovés pour l'école Luc Ferry à Ricarville, et également pour Camille Claudel à Fauville. Nous étions bel et bien au rendez-vous de la rentrée scolaire.

Les travaux de la seconde tranche se poursuivent à l'école maternelle avec la construction d'une classe supplémentaire et la rénovation

des locaux pour la lecture et la motricité. Jean-Loup Chrétien profitera de l'équipement en nouveaux mobiliers.

C'est notre choix assumé pour aider à l'éducation de nos enfants en Terres-de-Caux.

Gouverner, c'est choisir. C'est ce que la municipalité a fait en rejoignant Caux Seine aggro au moment de la création de la commune nouvelle. Ce type de décision, bénéfique pour l'ensemble de nos concitoyens, amène aujourd'hui des services comme le Transport à la Demande sur notre territoire communal.

Choisir, c'est aussi renoncer, et à l'heure des diminutions des dotations de l'État et de l'augmentation des matières premières, il faut parfois prendre des décisions difficiles pour maintenir les finances de la commune, afin de préserver l'essentiel et ne pas mettre en péril le futur des administrés.

Avec Terres-de-Caux en commun, nous resterons au fait de l'actualité pour adapter notre gestion municipale au plus près des circonstances.

Stéphane LECARPENTIER
Coordonnateur de la majorité.

TERRES-DE-CAUX VOUS APPARTIENT !

N'en déplaie à l'équipe municipale majoritaire, les élus de la minorité ne sont pas dans l'opposition et la critique systématique, mais assument leur vote argumenté contre certains sujets tels que la hausse des impôts fonciers sur l'exercice précédent et les augmentations des tarifs de cantine et périscolaire. En effet nous estimons que les excédents des comptes administratifs permettraient d'absorber les coûts liés à l'inflation. En effet, la hausse de 10% appliquée aux tarifs périscolaire et restauration méridienne est supérieure à celle de 7% appliquée au titre de l'inflation sur l'impôt foncier et va aggraver les difficultés de nombre de familles.

Les procès-verbaux des conseils municipaux étant consultables sur le site de Terres de Caux, chaque habitant peut prendre connaissance des débats et des positions prises.

Au sujet du crématorium, sans contester l'utilité d'un service funéraire, nous avons voté contre du fait de l'implantation proche des habitations de la gendarmerie et du futur lotissement Logéal. D'autre part le site ne serait pas rentable à court terme selon l'étude présentée en conseil municipal. Nous pensons que des solutions alternatives pourraient être proposées à l'échelle du département.

Notre équipe participe activement et bénévolement aux conseils municipaux, au CCAS et diverses commissions; nous participons également au groupe de travail chargé du schéma directeur immobilier du patrimoine de Terres de Caux et nous y apportons notre vision par exemple la possibilité de logement de secours.

Nous nous réjouissons de la mise en place par Caux Seine Agglo du transport à la demande, qui va sans aucun doute, accompagner beaucoup d'habitants en les rapprochant des centres bourgs.

Nous nous sommes prononcés favorablement pour la création d'un dispositif communal complémentaire au sujet des frais liés aux marnières lors du dernier conseil municipal.

Nous restons à votre disposition pour porter votre voix.

Joël LEFEBVRE et son équipe.



Janny WITWOET : des savons sains et naturels

 Terres de liens

Talents d'ici : Interview à Sainte-Marguerite

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Janny Witwoet, je suis originaire des Pays-Bas et j'habite Terres-de-Caux depuis 2003. J'ai créé mon entreprise de confection de produits cosmétiques en 2022 et je fabrique des produits de beauté dans mon laboratoire à Sainte-Marguerite.

Comment vous êtes-vous passionnée pour la fabrication de savon ?

Mes premiers contacts avec la cosmétique viennent de mon histoire familiale. Je me suis penchée sur les étiquettes des produits cosmétiques car ma fille avait des problèmes de peau. En regardant de plus près, je me suis rendu compte du nombre incroyable de produits chimiques figurant sur la liste des composants. J'ai donc commencé à rechercher des informations sur les huiles saines et bénéfiques pour la peau. Et j'ai préparé mes premières crèmes pour tenter de résoudre ses problèmes d'eczéma. Et ça a fonctionné. C'était il y a une quinzaine d'années. Et de fil en aiguille, je me suis intéressée à de plus en plus de produits pour les concevoir par moi-même et contrôler leur composition. Je suis finalement devenue experte dans ce domaine et c'est tout naturellement que je me suis lancée dans cette entreprise.

Quelle est la particularité ?

Je surgraisse mes savons en mettant plus d'huile pour protéger la peau et éviter la sensation de tiraillement que l'on peut ressentir avec les produits industriels. Notre peau est l'organe le plus grand de notre corps et n'est pas imperméable. Chaque jour nous la lavons avec des produits cosmétiques chargés de substances chimiques qui, à terme, se retrouvent dans notre corps. Mes produits ne contiennent que des produits sains et naturels. Non seulement, ils sont bons pour le corps mais sont aussi des bijoux pour la salle de bain. Ma démarche pour l'environnement va jusqu'aux emballages en éliminant complètement le plastique et en utilisant des produits recyclés et respectueux de la planète. Mes savons ne contenant pas de produits chimiques, c'est aussi moins de traces qu'on laissera dans l'eau pour notre descendance.

Où peut-on se procurer vos produits ?

A Fauville chez Fleur et Sens, à Yvetot Chez Babette et la Planète Bleue et une vingtaine de points de vente sur la Normandie. Sinon, vous pouvez trouver mes produits en livraison en click & collect sur mon site Internet : www.savonsjippe.com.

Que représente Terres-de-caux pour vous ?

Le bonheur de vivre ! Je me sens bien ici, on a été super bien accueilli !



ENTREPRISES : Nouveautés

Art & Design

Créateur de salles de bains
06 72 20 04 51
29, rue clos du moulin
Fauville-en-Caux

Cocoon Vet

Vétérinaire : cocoonvet.fr
06 21 95 91 52
65 rue des amis
Sainte Marguerite sur Fauville

Dans la valisette de Lucette

Concept Store pour les 0-10 ans
02 77 28 13 92
760, rue Bernard Thélou
Fauville-en-Caux

FLO AUTO & Caux

Technicien automobile.
07 88 89 55 65
25 BIS impasse des bons amis,
Fauville-en-Caux

Thalass'Ô Family

Ateliers mère/enfants (bain enveloppé, massage bébé, baby yoga, Soins et massages bien-être.)
06 82 96 77 02
5 BIS rue de la hêtraie,
Ricarville

La Rotonde

© Romain Collard

Samedi 23 mars - 20h30

Jason MIST + Strange O' Clock

Concert / Blues / Rock [Nouvelle Calédonie / France]



Jason Mist est un artiste complet qui a la particularité de jouer de la «guitare slide». Le son qu'il offre est résolument folk, blues, mêlé aux rythmes de son île natale. Jason trace son chemin et a pu ouvrir pour des artistes de renom comme Azaf Avidan ou encore Keziah Jones. Ce musicien en devenir est une vraie révélation et il n'est pas sans nous rappeler un certain Ben Harper.

Il lui a donné de son blues, elle, de sa fibre africaine. Leurs racines se sont entremêlées au point d'être aujourd'hui, indissociables. A mi-

chemin entre le blues et la «world music», Strange O' Clock fusionne et façonne différentes cultures; une sensibilité à fleur de peau, une énergie et une envie folle de déplacer les montagnes de notre monde en tourmente.

www.larotonde.org

Toutes les infos
sur le site



Samedi 18 novembre - 20h30

Vanja SKY + Andy BALCON

Concert / Blues / Rock [Croatie / Angleterre]

Nous aurons le plaisir d'accueillir deux artistes internationaux pour le blues de Novembre. Vanja Sky est la réponse croate à Sheryl Crow et Norah Jones. Après avoir collaboré avec des pointures musicales, Vanja est devenue capable de véritables prouesses en live. Quant à l'anglo-saxon Andy Balcon, il a aussi cotoyé des étoiles, telles Neil Young, Bjork ou encore The Rolling Stones et a foulé les scènes mythiques de l'Olympia, La Cigale et du Bataclan à Paris? Cette année, nous avons la chance de l'avoir à la Rotonde.

Samedi 10 février - 20h30

Vous pouvez ne pas embrasser la mariée

Théâtre / Comédie des 3 bornes [Paris]



Est-il judicieux d'inviter son «meilleur ami d'enfance», le jour de son mariage ? (Notez l'importance des guillemets). Une heure avant son mariage, Emma se retrouve coincée en tête à tête avec Antoine, son meilleur ami, qu'elle n'a pas vu depuis longtemps. De flash-backs en non-dits, de fous rires en disputes, de leurs 15 ans à aujourd'hui, ils vont traverser le temps et les émotions, se chercher, se manquer...